



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Décrochage scolaire en Guadeloupe

Question orale n° 512

Texte de la question

M. Elie Califer appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'ampleur du phénomène de décrochage scolaire en Guadeloupe et sur les conséquences qu'il entraîne pour les jeunes du territoire. En dépit des moyens de prévention et des initiatives innovantes déployés par les acteurs locaux, la déscolarisation précoce demeure une problématique particulièrement préoccupante en Guadeloupe, avec une intensité bien supérieure à celle observée au niveau national. Selon les données issues de la journée défense et citoyenneté de 2019, le taux de jeunes âgés de 16 à 26 ans rencontrant des difficultés dans le domaine de la lecture s'élève à 11,8 % sur l'ensemble du territoire national, tandis qu'il atteint 30 % en Guadeloupe. Par ailleurs, au premier trimestre 2023, l'académie de Guadeloupe comptabilisait 1 737 élèves décrocheurs, dont 50,7 % étaient soumis à l'obligation de formation. Ces difficultés scolaires ne sont pas sans conséquences sur la capacité d'insertion professionnelle des jeunes. La lutte contre le décrochage scolaire constitue pourtant une priorité nationale, avec pour objectif central de permettre à chaque jeune de construire son avenir professionnel et de réussir son insertion dans la société. À ce titre, des actions sont mises en œuvre, notamment dans le cadre du fonds social européen Plus, à travers des dispositifs visant à renforcer le repérage et l'accompagnement des jeunes en risque de décrochage, à lutter contre l'illettrisme, à développer le soutien scolaire et à promouvoir une approche plus systémique intégrant les déterminants internes et externes du décrochage scolaire. Toutefois, au regard de la situation particulièrement alarmante en Guadeloupe, ces actions nécessitent un accompagnement renforcé et une adaptation accrue aux réalités locales. Ainsi, il lui demande de préciser les mesures que le Gouvernement entend mettre en place afin de renforcer la lutte contre le décrochage scolaire en Guadeloupe et de garantir à tous les jeunes du territoire un accès effectif à un parcours éducatif et de formation inclusif et de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Elie Califer](#)

Circonscription : Guadeloupe (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 512

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [6 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 janvier 2026](#)